

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 13 décembre 2022

ÉLECTION PARTIELLE PROVINCIALE À KIRKFIELD PARK LE JOUR DU SCRUTIN EST AUJOURD'HUI

Le jour du scrutin pour l'élection partielle provinciale à Kirkfield Park est aujourd'hui, le 13 décembre. Les bureaux de scrutin sont ouverts de 8 h à 20 h.

Pour avoir le droit de voter, il faut :

- être de citoyenneté canadienne;
- avoir au moins 18 ans le jour du scrutin;
- avoir résidé au Manitoba pendant au moins six mois immédiatement avant le jour du scrutin;
- résider dans la circonscription électorale de Kirkfield Park.

Pour pouvoir voter, tous les électeurs doivent présenter une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement (p. ex., un permis de conduire) ou deux autres documents portant leur nom. Les électeurs sont encouragés à apporter leur carte d'information de l'électeur laquelle peut être utilisée comme l'une des deux pièces d'identité. On peut consulter la liste complète des pièces d'identité acceptables à l'adresse www.electionsmanitoba.ca/fr/Voting/IDRequirements.

Pour savoir où voter, les électeurs admissibles doivent consulter leur carte d'information de l'électeur, aller à l'adresse www.electionsmb.ca/fr, ou communiquer avec le bureau du directeur du scrutin de Kirkfield Park au 204 202-7761 ou à l'adresse ROKirkfieldPark@elections.mb.ca.

De nombreuses options d'accessibilité sont offertes dans les centres de scrutin, notamment des listes de candidats en braille et en gros caractères, des modèles de bulletin de vote en braille, des règles grossissantes et le vote de trottoir. Les électeurs peuvent également être accompagnés d'une personne pour les aider à voter ou demander l'aide d'un scrutateur ou d'une scrutatrice. L'utilisation de dispositifs d'assistance, y compris les applications pour téléphone intelligent, est également autorisée.

Les résultats non officiels seront affichés sur le site Web d'Élections Manitoba dès qu'ils seront disponibles à la suite de la fermeture des centres de scrutin. Les résultats officiels vérifiés par le directeur du scrutin seront annoncés le vendredi 16 décembre au bureau du directeur du scrutin de Kirkfield Park et publié en ligne.

- 30 -

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :
Mike Ambrose, A/ Director of Communications and Public Information
Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais : 1 866 628-6837
Courriel : mambrose@elections.mb.ca